

Pôle d'échanges  
Bellegarde

Vendredi 21 mai 2010  
Inauguration  
du pôle d'échanges  
de Bellegarde-sur-Valsérine

## DOSSIER DE PRESSE



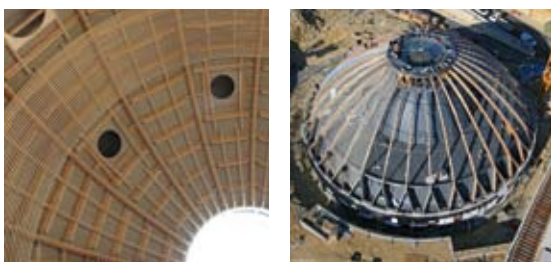


## ■ Mise en service du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valsérine

Après 24 mois de travaux, le pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valsérine est désormais en service. Véritable carrefour multimodal, cette nouvelle gare s'inscrit dans un projet plus général de modernisation de la ligne du Haut-Bugey et offre toujours plus de confort et de services aux voyageurs.

### > Une gare écodurable

Porte d'entrée ferroviaire de l'agglomération franco-valdo-genevoise, la gare de Bellegarde accueille chaque année 500 000 clients TER et 145 000 clients TGV. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour que ce pôle d'échanges favorise la multimodalité avec la création d'une gare routière de huit emplacements pour les cars interurbains départementaux, une desserte de bus urbains, une zone de dépose pour les taxis et véhicules particuliers, 225 places de stationnement réparties sur deux parkings, ainsi qu'un passage souterrain qui relie la ville haute et la ville basse et permet d'accéder aux quais TER.



*\* Matériau totalement innovant, l'ETFE présente de nombreux avantages par rapport au verre. Plus léger et entièrement translucide, il laisse pénétrer un maximum de rayonnement solaire. Utilisé sous forme de coussins d'air qui agissent comme un isolant thermique, le recours dans ce contexte à l'ETFE permet de diminuer la consommation d'énergie.*

« Pilote » en matière de développement durable, cette nouvelle gare, conçue par AREP (filiale de Gares & Connexions, 5<sup>e</sup> branche de SNCF), fonctionne selon un principe bioclimatique qui utilise un matériau novateur, l'ETFE\*. Il a pour caractéristique d'être translucide et léger, ce qui permet de laisser pénétrer un maximum de lumière et de diminuer considérablement la consommation d'énergie du bâtiment.

### > Une réalisation multi-partenaire



Rhône-Alpes

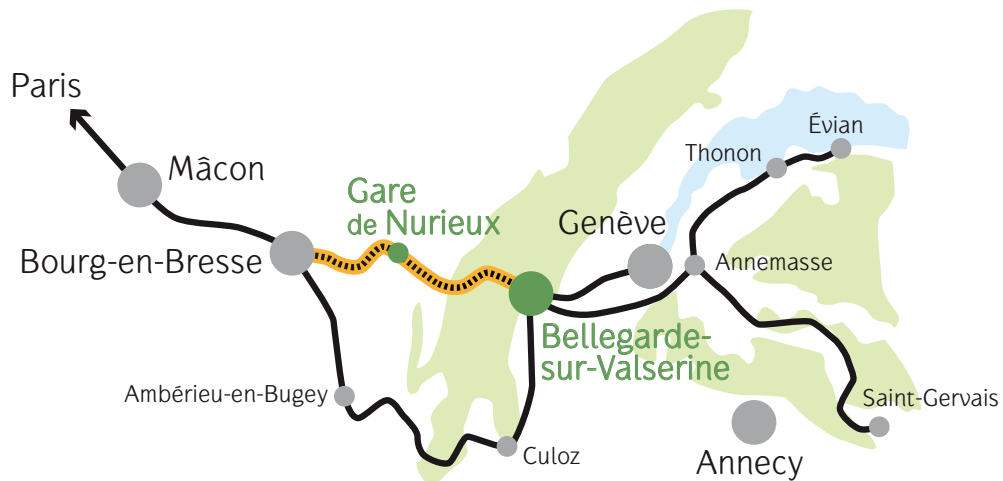


Les partenaires ont participé à ce projet d'envergure, à la fois financièrement, humainement et techniquement. Cette force partenariale a permis d'enrichir la collaboration de tous et de profiter des compétences et expériences de chacun.

Investissement : 23,5 M d'euros courants.

## > La modernisation de la ligne du Haut-Bugey

La construction du pôle d'échanges multimodal de Bellegarde-sur-Valserine fait partie des opérations de modernisation du programme de réhabilitation de la ligne du Haut-Bugey, programme officiellement lancé le 18 septembre 2006 par la signature d'une convention de financement entre les différents partenaires. Ce projet ambitieux est un outil précieux de développement des territoires, et permettra, une fois les travaux achevés, de mettre Paris à trois heures de Genève.



La mise en service de la ligne du Haut-Bugey, en fin d'année 2010, aura des conséquences sur l'ensemble du réseau ferroviaire rhônalpin. Afin de rendre compatible les horaires des TGV et des TER sur tout le périmètre savoyard et sur le Sillon alpin, les horaires et les fréquences des dessertes doivent être réadaptés, notamment celles de l'étoile d'Annemasse, de Bellegarde-Evian et Bellegarde-Saint-Gervais, de Lyon-Chambéry, de Lyon-Anancy et de Valence-Anancy/Genève. Les neuf allers-retours TGV qui desserviront Bellegarde-sur-Valserine par la ligne du Haut-Bugey disposeront pour la plupart d'entre eux d'une correspondance en TER vers Evian ou Saint-Gervais.

# Sommaire

## ■ Le pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine, un carrefour multimodal et innovant..... p. 6

- Favoriser l'intermodalité
  - Une gare « pilote » en matière de développement durable
  - Des retombées pour le territoire bellegardien
  - 24 mois de travaux
  - Le financement et les partenaires du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine
  - Les travaux d'infrastructures
- 

## Ligne du Haut-Bugey : la modernité en ligne de mire..... p. 11

- Des bénéfices multiples pour le confort des voyageurs
- Le financement et les partenaires de la ligne du Haut-Bugey

## La nouvelle gare à Nurieux..... p. 12

- Une nouvelle gare pour améliorer la desserte TER-TGV
  - Le financement et les partenaires de la gare de Nurieux
- 

## ■ Les partenaires du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine..... p. 13

- SNCF
- Région Rhône-Alpes
- Conseil général de l'Ain
- RFF
- Conseil général de Haute-Savoie
- État
- Ville de Bellegarde-sur-Valserine

# ■ Le pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine, un carrefour multimodal et innovant

## > Favoriser l'intermodalité

Située au cœur du territoire transfrontalier entre la Suisse et la France, la gare de Bellegarde-sur-Valserine, carrefour du transport ferroviaire de voyageurs, est une importante gare de correspondance. Elle accueille chaque année **500 000 voyageurs TER et 145 000 voyageurs TGV**.

À l'interface entre ville basse et ville haute, le pôle d'échanges est un vaste carrefour multimodal qui inscrit la ville de Bellegarde dans la modernité. La gare devient un vrai lieu de vie intégré à la mobilité urbaine ; elle est fonctionnelle, agréable et ouverte sur les quartiers environnants. Le pôle d'échanges favorise les interactions entre les différents modes de transport avec notamment :

- une gare routière de 8 emplacements pour les bus urbains et les cars interurbains départementaux ;
- 225 places de stationnement courte et longue durée réparties sur deux parkings ;
- une zone de dépose pour les taxis et pour les véhicules particuliers.

Il intègre également toutes les fonctionnalités d'une gare avec :

- des espaces de services aux voyageurs (billetterie, salle d'attente...) ;
- des commerces (presse, restauration, location de véhicules) ;
- des locaux d'exploitation.

Pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à l'intégralité des services proposés, l'architecte crée le bâtiment de plain-pied, accessible depuis le parvis de la gare routière et la dépose taxis.

Cette nouvelle infrastructure s'accompagne du rallongement des quais des voies TER déjà existants et de la mise en place de rampes et d'ascenseurs pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite au quai TGV et aux quais TER.



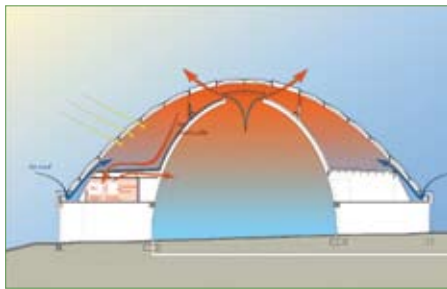
## > Une gare « pilote » en matière de développement durable

L'un des points forts de ce pôle d'échanges est le bâtiment voyageurs en forme de rotonde qui fonctionne selon un principe bioclimatique « novateur ». Celui-ci consiste à récupérer l'énergie solaire pour chauffer l'air en hiver et favoriser la ventilation naturelle en été.

Dans cette logique, le bâtiment voyageurs est composé de deux enveloppes :

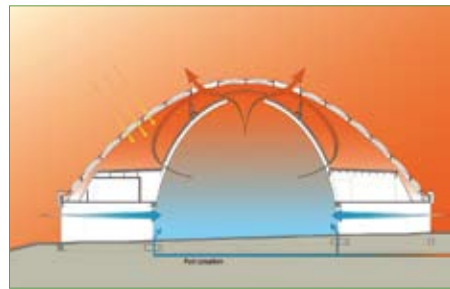
- une coque intérieure en bois couvrant le hall central ;
- une coque extérieure translucide en ETFE\* recouvrant l'ensemble du bâtiment ; couplée à des panneaux solaires, elle laisse pénétrer les rayons du soleil ; la chaleur générée est alors stockée et utilisée pour alimenter le bâtiment en énergie.

### → EN HIVER



La lame d'air située entre les deux coques sera réchauffée par les apports solaires. Cet air préchauffé sera ensuite utilisé dans le système de renouvellement d'air de la gare, réduisant ainsi la consommation énergétique.

### → EN ÉTÉ



L'espace de la lame d'air étant plus chaud que l'air du hall, une « aspiration » naturelle se mettra en place, assurant dans l'espace de la gare une ventilation efficace ; l'air irriguant la gare passera au préalable dans des canalisations enterrées et se rafraîchira ; le sol étant à température constante hiver comme été, à environ 9 °C.

## > Des retombées pour le territoire bellegardien

Recréant un lien naturel dans le tissu urbain, le pôle d'échanges offre à la ville un nouveau visage. Inscrit dans un projet global de modernisation, en cours d'études par la Ville de Bellegarde, le quartier de la gare (quartier Latin) sera réhabilité pour accueillir des itinéraires piétonniers couplés à de nouvelles routes, qui desserviront le pôle d'échanges et rendront les liaisons entre les différents modes de transport (TER, TGV, véhicules, cars, bus, taxis et piétons) plus aisées.

Le passage souterrain crée une nouvelle liaison entre la ville haute et la ville basse de Bellegarde.

\* Matériau totalement innovant, l'ETFE présente de nombreux avantages par rapport au verre. Plus léger et entièrement translucide, il laisse pénétrer un maximum de rayonnement solaire. Utilisé sous forme de coussins d'air qui agissent comme un isolant thermique, le recours dans ce contexte à l'ETFE permet de diminuer la consommation d'énergie.

## > 24 mois de travaux

- Travaux préliminaires de terrassement et de démolition : février - juillet 2008
- Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et revêtements bitumineux : septembre 2008 - mai 2010
- Gros-œuvre du bâtiment : décembre 2008 - septembre 2009
- Second-œuvre et pose de la coque ETFE : septembre 2009 - avril 2010
- Réalisation du passage souterrain octobre 2008 - novembre 2009
- Rallongement des quais TER et réalisation de la marquise : février 2009 - mars 2010

Gares & Connexions, 5<sup>e</sup> branche de SNCF, en charge des 3 000 gares françaises, a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux du bâtiment, des voiries, parkings et équipements de quais.

Les travaux de gros-œuvre du passage souterrain, des quais ainsi que du viaduc ont été menés sous maîtrise d'ouvrage RFF.

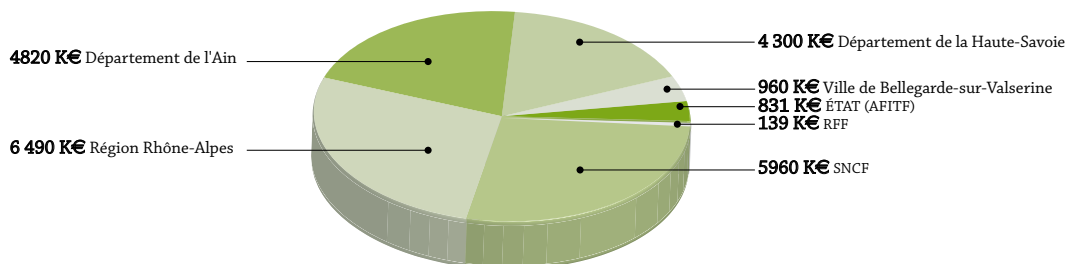
Le Conseil général de l'Ain a été maître d'ouvrage du giratoire d'accès à la gare.



## > Le financement et les partenaires du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine

L'investissement pour le pôle d'échanges de Bellegarde sur-Valserine représente **23,5 millions d'euros courants**.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS  
Bellegarde-sur-Valserine



Une convention de financement de 890 K€ est en cours de signature entre l'État, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, SNCF et la Ville de Bellegarde pour les mises aux normes réglementaires de la vidéo-surveillance et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Cette gare est financée par l'État, la Région Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Ville de Bellegarde, RFF et SNCF.

## > Les travaux d'infrastructures

Les **travaux du viaduc** qui supporte les voies TGV et le quai central se sont achevés fin 2008. Ils ont consisté à construire cet ouvrage, d'une longueur de 50 mètres et d'une largeur de 12 mètres, qui enjambe la rue de Beauséjour. Il permettra le raccordement direct de la nouvelle ligne à celle existante vers Genève.



Après la mise en place de la marquise du quai TGV et la pose de la voie et des équipements ferroviaires, le raccordement de la nouvelle ligne sur les voies existantes a été réalisé fin 2009.

Ces travaux sont sous maîtrise d'ouvrage directe Réseau Ferré de France.



Le **poste de commande à distance** est achevé et permet de commander la signalisation, entre Bourgen-Bresse et Bellegarde ainsi que toute la zone de la gare de Bellegarde (commande des signaux et circuits).

### **Montant des travaux sous périmètre RFF :**

- quais TER et passage souterrain : 6,9 M€
- génie civil et quai TGV : 690 K€
- viaduc de Bellegarde : 3,2 M€
- couverture quai et éclairage : 930 K€
- modification des voies, signalisation et construction du poste de commande : 23,5 M€
- montant total : 35,3 M€

## Ligne du Haut-Bugey : la modernité en ligne de mire

La modernisation de la ligne du Haut-Bugey, réalisée par Réseau Ferré de France, est une réponse pertinente à l'**amélioration des relations ferroviaires entre la Suisse et le réseau français à grande vitesse et des dessertes TGV et TER**. Ce vaste programme est un précieux outil de développement des territoires, notamment ceux des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

### > Des bénéfices multiples pour le confort des voyageurs

Une fois les travaux achevés, la ligne du Haut-Bugey permettra aux TGV de mettre Paris et Genève à environ trois heures.



### > Le financement et les partenaires de la ligne du Haut-Bugey

Ce projet réalisé sous maîtrise d'ouvrage directe RFF est financé par l'État, la Confédération Suisse et RFF. Le coût global des travaux de modernisation de la ligne du Haut-Bugey est de **310 millions d'euros**.

# La nouvelle gare de Nurieux

## > Une nouvelle gare pour améliorer la desserte TER-TGV

Située au cœur du futur pôle industriel d'Oyonnax, la gare de Nurieux doit permettre l'arrêt technique et commercial des TGV et l'amélioration de l'accueil de la clientèle TER entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax. L'achèvement des travaux est prévu fin mai 2010.



La gare sera composée de trois voies et de deux quais. Le quai central, réservé aux TGV, sera long de 400 mètres ; le quai latéral, d'une longueur de 120 mètres environ, sera utilisé par les TER Rhône-Alpes.

Comme pour le pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine, la gare de Nurieux est ouverte à la multimodalité avec de nombreux aménagements prévus :

- un arrêt pour les cars interurbains desservant la gare ;
- une zone de dépose minute taxis/véhicules particuliers ;
- un parking de 50 places ;
- des accès piétons aménagés à partir des voies publiques, notamment en direction du centre-ville ;
- un passage souterrain équipé d'ascenseurs pour accéder aux quais.

Ce chantier sera également l'occasion d'un aménagement du réseau routier à l'entrée de la commune avec la construction d'un carrefour giratoire par la ville de Nurieux, permettant l'accès direct au parking de la gare et desservant également la future zone industrielle.

## > Le financement et les partenaires de la gare de Nurieux

L'investissement pour la gare de Nurieux est de **1,9 millions d'euros courants**.

Cette gare est financée par l'État, la Région Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Ville de Bellegarde, RFF et SNCF.

## **Les partenaires du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valsérine**

## **Gares & Connexions, 5<sup>e</sup> branche de SNCF, a conçu la Gare de Bellegarde-sur-Valserine, avec l'appui de sa filiale, AREP**

Les concepteurs ont souhaité inscrire la Gare de Bellegarde-sur-Valserine dans une démarche résolument environnementale, exemplaire et innovante, notamment en matière énergétique. Dans une logique d'optimisation des processus d'échanges thermiques minimisant les dépenses énergétiques, le bâtiment recourt massivement au bois et utilise l'espace entre les coupoles comme espace actif dans le chauffage des parties publiques de la gare en hiver, dans sa ventilation en été. Une végétalisation ciblée sera mise en place en tenant compte des contraintes apportées par un terrain essentiellement rocheux.

### **Gares & Connexions**

5<sup>e</sup> branche de SNCF, dirigée par Sophie Boissard, elle est destinée à la gestion autonome et impartiale de l'exploitation des 3 000 gares françaises. Dès sa création, Gares & Connexions s'est fixée, au travers d'une ambitieuse politique de travaux et d'un projet de services innovant, 3 priorités :

- La qualité de service au quotidien dans les gares : accès à la gare facilité, accès à l'information à distance et en gare, fluidité des cheminements, lisibilité des espaces, confort.
- L'accueil de tous les opérateurs et modes de transport : garantie d'un accès équitable et transparent pour l'ensemble des opérateurs et leurs clients, aux installations et prestations de service en gare.
- Le développement et la mise en valeur des gares et de leur quartier : aménagement du territoire des gares pour améliorer le confort des voyageurs, soutenir l'augmentation du trafic et accompagner les mutations urbaines.

Le rôle de Gares & Connexions au sein de SNCF est clairement défini. En partenariat avec les collectivités locales, elle a pour mission de maintenir, d'aménager et de développer les gares. Mais aussi de penser de nouveaux espaces pour la mobilité des villes.

Gares & Connexions est présente sur tout le territoire, avec ses 8 « Agences Gares » couvrant l'ensemble des régions. Basée à Lyon, l'Agence Gares Rhône-Alpes Auvergne développe de nombreux projets de Pôle d'Echanges Multimodaux (PEM) avec la volonté d'articuler l'offre de transport de façon plus cohérente, en faisant la part belle aux modes doux (Bellegarde, Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Moulins sur Allier, Le-Puy-en-Velay et Oullins).

### **AREP**

AREP est le bureau d'études en aménagement et ingénierie de la branche Gares & Connexions. De l'aménagement des grands territoires au design des équipements de la vie quotidienne, l'agence associe plusieurs disciplines complémentaires pour faire de tout projet un lieu d'innovations pour la ville contemporaine. AREP se compose de 4 ensembles de compétences au service des projets : l'aménagement et l'urbanisme, l'architecture, le design et l'ingénierie.

Accompagner les citoyens dans leur vie quotidienne et faire du temps de mobilité un temps de vie à part entière, utile et agréable : telle est la mission que poursuit AREP en France comme dans de nombreux pays à travers le monde.

### **Contact presse Gares & Connexions :**

Corentine MAZURE  
Tél. 01 80 50 92 19 - 06 28 91 52 92  
corentine.mazure@sncf.fr

## La Région Rhône-Alpes s'engage pour le développement TER-TGV du territoire franco-genevois

Véritable porte d'entrée vers la Haute-Savoie et le bassin genevois, le nouveau pôle d'échanges TER - TGV de Bellegarde-sur-Valserine est un projet structurant pour le territoire de l'Ain, et plus largement, pour Rhône-Alpes. À ce titre, **la Région a consenti un effort financier exceptionnel de 6,5 M€** pour l'aménagement de cette gare, se plaçant ainsi au rang de 1<sup>er</sup> financeur de l'opération. **C'est le 2<sup>e</sup> plus gros investissement du Conseil régional pour une gare** après celui de Lyon - Jean Macé, inauguré en décembre 2009.

Par sa double fonction TER - TGV, le pôle d'échanges de Bellegarde a une **vocation locale et régionale** - avec des liaisons TER cadencées vers Lyon, Evian, Saint - Gervais et Genève - et **une vocation nationale et transfrontalière** - avec la nouvelle Ligne à Grande Vitesse (LGV) du Haut-Bugey reliant Paris et Genève.

À l'horizon 2011, la mise en service de cette ligne TGV va entraîner **un changement d'horaires pour 40 % des TER** qui effectuent des liaisons dans le nord et l'est de Rhône-Alpes. Ayant pour objectif prioritaire d'assurer une haute qualité de service aux usagers, **le Conseil régional souhaite maintenir des liaisons TER cadencées fonctionnelles et tirer le meilleur parti de cette correspondance TGV, au bénéfice des Rhônalpins**, et plus particulièrement des habitants de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Intermodalité (connexions avec les réseaux autocars locaux), qualité des services en gare, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, parkings (places réservées et tarification attractive pour les abonnés TER disposant de la carte OÛRA !)... **La Région a été très attentive à la conception de cette gare**, qui vient concrétiser les orientations de sa politique des transports.

Nœud de correspondance important pour la Haute-Savoie et une partie de l'Ain, **la gare de Bellegarde connaît une hausse régulière de sa fréquentation depuis la mise en place du cadencement par la Région\*** : + 16 % pour la liaison Bellegarde - Genève, + 10 % pour celle reliant Bellegarde à Annemasse.

À terme, le pôle d'échanges doit permettre une **amélioration qualitative et quantitative des correspondances à Bellegarde durant la journée** : il s'agit de réduire le temps d'attente pour l'usager en ramenant le délai de correspondance à 5-7 minutes entre les TER et à 20 minutes entre les TER et le TGV.

**La Région Rhône-Alpes se félicite de l'aménagement de cette nouvelle gare, qui contribue à offrir un service public de transport régional performant**, avec des dessertes TER cadencées et adaptées aux besoins de déplacement des usagers.

\*Le cadencement, mis en place progressivement, en décembre 2007 et en décembre 2008, permet une meilleure organisation de la circulation des trains : plus nombreux, ils circulent à des horaires réguliers et plus facilement mémorisables. L'année 2009 a marqué la 3<sup>e</sup> phase de mise en œuvre du cadencement des TER Rhône-Alpes.

### Contact presse Région Rhône-Alpes :

Anne-Lise POITOUX

Tél. 04 72 59 54 87 - 06 79 51 01 59 - apoitoux@rhonealpes.fr

## **Pôle multimodal de Bellegarde : des échanges fluidifiés**

« Parce que les déplacements rythment notre vie quotidienne, les transports sont au cœur des priorités du Conseil général. Chaque année, notre Département consacre 70 millions d'euros pour assurer les déplacements des usagers dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de confort, pour entretenir les chaussées, mais aussi pour améliorer le réseau routier en créant de nouvelles infrastructures.

Aussi, c'est avec beaucoup de satisfaction que je participe à l'inauguration du pôle multimodal de Bellegarde, un projet ambitieux auquel s'est associé le Conseil général de l'Ain à hauteur de 6,46 millions d'euros. Cet engagement financier a contribué à la réalisation de la gare et des haltes de la ligne du Haut-Bugey et à l'aménagement d'un nouveau giratoire pour permettre de desservir la gare et les parkings. Par ailleurs, pour rendre cohérente cette intermodalité, le Département de l'Ain a densifié son réseau de bus autour de Bellegarde-sur-Valsérine.

Je tiens à saluer l'ensemble des partenaires qui ont œuvré à la construction de ce pôle multimodal qui, j'en suis certain, contribuera à améliorer la vie des habitants du bassin bellegardien. Ce pôle est essentiel pour l'avenir de Bellegarde, du Pays de Gex et de l'ensemble du département de l'Ain. En améliorant la desserte TGV de la ville, en proposant un réseau TER densifié, ce projet d'envergure va faciliter les échanges avec nos voisins suisses, savoyards et hauts-savoyards. Ce pôle est un atout qui permettra, aussi, d'accroître l'attractivité économique et touristique de notre département ».

**Rachel MAZUIR**  
**Sénateur de l'Ain**  
**Président du Conseil général**

### **Contact presse Conseil général de l'Ain :**

Direction de la communication

Céline MOYNE-BRESSAND

Tél. 04 74 22 98 33 - [celine.moyne-bressand@cg01.fr](mailto:celine.moyne-bressand@cg01.fr)

### Les enjeux du projet :

Démarrés en 2007, les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire du Haut-Bugey sont aujourd'hui en bonne voie avec une mise en service prévue mi-2010.

Ce chantier long et complexe, fruit d'un partenariat franco-suisse, a pour enjeu premier d'améliorer les liaisons TGV entre Paris et Genève, tout en assurant une nouvelle répartition du trafic voyageurs et fret sur cette partie de la région Rhône-Alpes.

Ce projet est également structurant pour le territoire avec la réalisation d'équipements majeurs comme le futur pôle d'échanges multimodal de Bellegarde-sur-Valserine et la création d'une gare pour les TGV et les TER à Nurieux. Amélioration de la sécurité, *via* la suppression de passages à niveau et protection de l'environnement sont également des axes forts de la modernisation de la ligne du Haut-Bugey.

### Paris-Genève en trois heures :

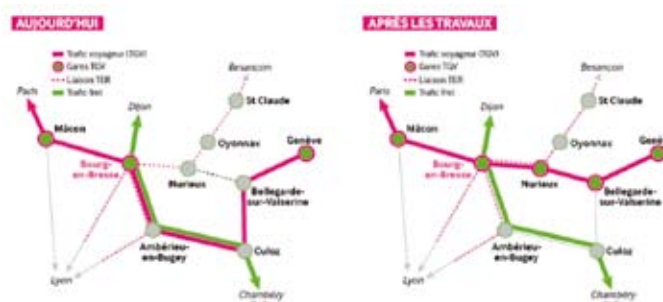
Un tracé plus court de 47 kilomètres assorti d'un gain de temps de parcours de 22 minutes, soit 500 kilomètres entre Paris et Genève en 3 heures, telle est la promesse de la ligne du Haut-Bugey après les travaux. Le choix fait d'un commun accord par la France et la Confédération Suisse a été de moderniser et électrifier une infrastructure existante, plutôt que de créer un nouvel itinéraire au départ de Mâcon.

Cette modernisation permettra aux TGV de circuler à une vitesse comprise entre 80 et 120 km/h selon les sections, et pourra dès l'ouverture à la concurrence accueillir les trains voyageurs des différents opérateurs.

### Une meilleure répartition du trafic voyageurs et fret :

La modernisation de la ligne du Haut-Bugey va permettre, dès mi-2010, de soulager la section Bourg-en-Bresse/Ambérieu-en-Bugey/Culoz du trafic voyageurs vers la Suisse. Cela permettra aussi de redonner de la capacité pour le trafic fret entre la France et l'Italie.

Enfin, pour les habitants et activités de l'Ain et du nord de la Haute-Savoie, la mise en service de cette voie modernisée est la garantie d'une meilleure desserte TGV et d'une offre TER renforcée.



### Un partenariat franco-suisse

La modernisation de la ligne du Haut-Bugey, projet transfrontalier, bénéficie d'un financement franco-suisse.

Réseau Ferré de France (RFF) assure la maîtrise d'ouvrage directe du projet. Le groupement INEXIA et SYSTRA assurent la maîtrise d'oeuvre, pour la réalisation des études et le suivi des travaux. SNCF et RFF assurent la maîtrise d'ouvrage des travaux liés à la création du pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine.

Budget des travaux de modernisation de la ligne (hors pôle d'échange et gare de Nurieux)  
 310 millions d'euros



### Contact presse Réseau Ferré de France :

Caroline LE GUELLEC

Tél. 04 72 84 05 61

## Le Conseil général de Haute-Savoie s'engage dans un partenariat majeur en faveur du pôle d'échanges multimodal de Bellegarde-sur-Valserine

**Acteur majeur dans le domaine de l'intermodalité, le Conseil général de Haute-Savoie est étroitement lié au projet de rénovation de la ligne du Haut-Bugey et à la réalisation du pôle d'échanges multimodal de Bellegarde-sur-Valserine.**

Réduire le temps de parcours entre Paris et Genève, améliorer la desserte de la Haute-Savoie du Nord, offrir un atout supplémentaire à son territoire au profit de son dynamisme économique et touristique, tels sont les objectifs qui ont amené le Conseil général de la Haute-Savoie à s'investir dans le financement de ce projet à hauteur de 4,3 M€.

**Ce projet constitue une avancée majeure pour la Haute-Savoie en répondant à plusieurs enjeux :**

- **Touristiques** : grâce à la réduction du temps de parcours depuis Paris, l'accès à la région se trouve facilité et l'utilisation des liaisons ferroviaires au profit de la route contribue à la préservation de la beauté des sites.
- **Économiques** : ces nouvelles facilités pour relier la région Parisienne et la Haute-Savoie sont un atout pour les entreprises présentes sur notre territoire et pour celles qui, attirées par le dynamisme économique de la Haute-Savoie, souhaiteraient s'y implanter.
- **Environnementaux** : ce projet est en pleine cohérence avec la politique du Conseil général qui encourage l'utilisation des modes doux de déplacements. Cette politique ambitieuse en matière de transports, vise à diminuer l'usage du véhicule personnel dans les déplacements quotidiens, de loisirs comme professionnels, hiver comme été. Dans cet objectif, le Conseil général de Haute-Savoie a réalisé un parking relais afin de répondre aux demandes croissantes de l'utilisation du covoiturage et des transports interurbains, mis en place avec le dispositif Mobil'alp, des navettes saisonnières qui facilitent l'accès aux stations de ski, et mis à la disposition des haut-savoyards un site internet dédié au covoiturage. Ces dispositifs s'inscrivent dans une politique de développement des systèmes de transport durables qui vise l'efficacité, l'amélioration de l'accessibilité et de l'intermodalité. Une intermodalité que la Haute-Savoie souhaite encourager, avec son réseau de transports de bus interurbains LIHSA qui reliera le pôle de Bellegarde et le centre d'Annecy en 1 h.

**Le volet transport au cœur de la candidature d'Annecy 2018 :**

Le développement durable et la protection de notre territoire est l'un des piliers de la candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2018. Ce projet est pour le territoire, l'occasion de se transformer en véritable laboratoire de la montagne du XXI<sup>e</sup> siècle, en termes de nouveaux aménagements, notamment dans les stations de sports d'hiver, en privilégiant l'amélioration des transports collectifs et des moyens d'accès.

Pour répondre à la demande actuelle et future de transports, le territoire de Haute-Savoie doit se doter d'un réseau de transports collectifs puissant, cohérent et coordonné. C'est un enjeu pour la qualité de vie, mais aussi pour l'équilibre des territoires et des espaces.

**Contact presse Conseil général de Haute-Savoie :**

Géraldine AUDIBERT

Tél. 04 50 33 50 01 - [geraldine.audibert@cg74.fr](mailto:geraldine.audibert@cg74.fr)

## Pôle multimodal de Bellegarde-sur-Valserine : l'État tout particulièrement impliqué

### ■ L'État co-financeur d'un projet multimodal

Le Gouvernement français et le Conseil fédéral suisse ont retenu le projet de modernisation de la ligne ferroviaire entre Bourg-en-Bresse et Bellegarde-sur-Valserine, dite « ligne du Haut-Bugey », dans le cadre de la convention bilatérale du 5 novembre 1999 relative au raccordement des réseaux ferrés des deux pays.

Parallèlement à l'instruction et aux études du projet de modernisation de cette ligne, les partenaires du contrat de plan État-Région 2000-2006 ont décidé la création d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare ferroviaire afin de faciliter les échanges entre modes de transport et de conforter la gare de Bellegarde comme pôle de correspondance.

**La contribution de l'État au projet global de la ligne du Haut-Bugey représente près de 125 M€** (soit 40 % sur le projet de ligne et 4,27 % sur les investissements liés que sont le pôle d'échanges de Bellegarde, la gare de Nurieux, les haltes et les protections acoustiques).

L'aménagement du nouveau pôle d'échanges de Bellegarde est en cohérence avec les objectifs de promotion de la mobilité ferroviaire voulus par le Grenelle de l'environnement : parfaitement intégré dans le tissu urbain, il crée un lien d'intermodalité entre les trains à grande vitesse empruntant la ligne du Haut-Bugey, les trains express régionaux, les trains Intercités, les cars urbains et interurbains, les taxis et les modes doux, et permettra de conforter le rabattement des véhicules particuliers vers les transports en commun. Il renforce également le positionnement de Bellegarde en tant que porte d'entrée ferroviaire de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

### ■ Un projet qui illustre le rôle d'impulsion de l'État en matière d'accessibilité et de sécurité

Le pôle d'échanges permet une accessibilité complète à la chaîne de **transport pour les personnes à mobilité réduite**, en proposant des aménagements allant au-delà des prescriptions réglementaires en la matière. La réalisation de ce projet exemplaire a été rendue possible par la participation de l'État associée à celle des autres partenaires pour le financement des surcoûts d'équipements.

Le pôle d'échanges bénéficie également, grâce à la participation de l'État pour le financement des équipements et de leur exploitation, associée à celle des autres partenaires, d'un dispositif de **vidéo-surveillance renforcé**, permettant d'assurer la sécurité et la sûreté des voyageurs et des équipements tout au long de la journée, et de compléter le dispositif d'aide à l'exploitation pour le gestionnaire du site.

### Contact presse préfecture de l'Ain :

Lamine SADOUDI

Tél. 04 74 32 78 33 - lamine.sadouidi@ain.gouv.fr

## Plus qu'une gare, le nouveau pôle multimodal de Bellegarde est le point d'orgue d'une métamorphose complète du paysage urbain de la ville

### ■ Bellegarde, porte d'entrée de l'agglomération franco-valdo-genevoise

Bellegarde, grande ville cheminote née du ferroviaire, a toujours été extrêmement fière de cette origine et de cette histoire. Sa situation privilégiée au cœur de tous les flux régionaux et nationaux, explique son rayonnement.

La réouverture de la ligne du Haut-Bugey et la construction du nouveau pôle multimodal, parfaitement intégré au projet urbain de notre ville, viennent relancer une extraordinaire dynamique en renforçant l'importance de notre gare, mais surtout, en faisant de ce pôle une des grandes portes d'entrée ferroviaire de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

### ■ L'entrée de ville change de visage

Dans le cadre de la construction du pôle d'échanges multimodal de Bellegarde, un projet global de modernisation est mené par la commune pour réhabiliter le quartier de la gare ou « quartier Latin ». Nous profitons de l'aménagement de ce nouvel équipement pour donner à notre ville un nouveau visage urbain. Notre démarche s'inscrit dans un projet global de modernisation qui prévoit le réaménagement de l'entrée de ville côté RD 1084. Le quartier de la gare sera ainsi réhabilité pour accueillir des itinéraires piétonniers couplés à de nouvelles routes qui desserviront la gare et rendront les liaisons entre les différents modes de transport (TER, TGV, véhicules, cars, bus, taxis et piétons) plus fluides. Le passage souterrain aménagé sous la gare crée quant à lui une nouvelle liaison de communication entre ville haute et ville basse.

Un programme urbain dans le quartier Beauséjour, qui surplombe la nouvelle gare, est lancé. Une centaine de logements est en cours de réhabilitation et cent autres, construits dans les années 1950, et ne répondant plus aux critères actuels de confort, vont être reconstruits sur le site ou dans d'autres quartiers de la ville.

### ■ Un nouvel équipement culturel dans les locaux de l'ancienne gare

Dans le bâtiment voyageurs de l'ancienne gare de Bellegarde vont être installés des équipements publics, une école de musique et une médiathèque, en vue de créer un pôle culturel au cœur du quartier et de redonner à ce secteur une attractivité urbaine.

### ■ Les bénéfices attendus pour la ville

Bellegarde-sur-Valserine faisant partie de l'agglomération franco-valdo-genevoise, le pôle d'échanges multimodal a été à ce titre identifié comme un « centre régional » dynamique. Il permet d'accroître l'attractivité économique du territoire. L'arrivée du TGV donne l'occasion de restructurer le quartier et d'engager des opérations urbaines importantes ; d'améliorer la desserte ferroviaire de ce territoire périurbain ; d'accroître l'attractivité touristique ; d'améliorer le pré et post-acheminement des TER vers les TGV et de renforcer l'intermodalité en rapprochant les modes de transport et en améliorant l'articulation des services et des horaires.

### ■ Organiser l'offre de transports urbains pour répondre aux besoins des Bellegardiens

Nous allons complètement bouleverser notre réseau de transports urbains dès septembre 2010. La fréquence des lignes principales sera synchronisée sur le cadencement des trains les plus empruntés, notamment les TER à destination de Genève, très utilisés par les frontaliers. Nous comptons ainsi offrir une alternative écologique à l'usage des véhicules particuliers lors des navettes domicile - gare et limiter la saturation des parkings du centre-ville.

La ville de Bellegarde, avec ses partenaires, multiplie les efforts pour faire muter son vieux quartier latin en pôle complémentaire d'activités. Je veux saluer le volontarisme et l'ambition qui ont animé l'ensemble des partenaires et des collectivités dans ce titanique chantier.

**Régis PETIT**  
Maire de Bellegarde

**Contact Service communication :**

Tél. 04 50 56 60 87 - [mairie@bellegarde01.fr](mailto:mairie@bellegarde01.fr)

Pour toute demande concernant la SNCF	Direction SNCF Rhône-Alpes Mélanie JÉRÔME Tél. 04 72 40 12 07 - 06 23 62 20 13 melanie.jerome@sncf.fr
Pour toute demande concernant Gares & Connexions	Corentine MAZURE Tél. 01 80 50 92 19 - 06 28 91 52 92 corentine.mazure@sncf.fr
Pour toute demande auprès de la Région Rhône-Alpes	Anne-Lise POITOUX Tél. 04 72 59 54 87 - 06 79 51 01 59 apoitoux@rhonealpes.fr
Pour toute demande auprès du Conseil général de l'Ain	Céline MOYNE-BRESSAND Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@cg01.fr
Pour toute demande concernant les travaux de modernisation de la ligne du Haut-Bugey	RFF Caroline LE GUELLEC Tél. 04 72 84 05 61
Pour toute demande auprès du Conseil général de la Haute-Savoie	Géraldine AUDIBERT Tél. 04 50 33 50 01 geraldine.audibert@cg74.fr
Pour toute demande auprès de l'État	Lamine SADOUDI Tél. 04 74 32 78 33 lamine.sadoudi@ain.gouv.fr
Pour toute demande auprès de la Ville de Bellegarde-sur-Valserine	Service communication Tél. 04 50 56 60 87 mairie@bellegarde01.fr